

CONVOCACTION

Le 8 juillet 2020, le Maire de La Ferrière-Aux-Etangs a convoqué le Conseil Municipal en réunion ordinaire pour le 15 juillet 2020 à 20 heures à la salle des fêtes du Gué-Plat.

Ordre du jour

- Jury d'Assises 2021
- Aménagement de la 2^{ème} tranche du centre bourg : Fonds de concours de Flers Agglo
- Vente d'un terrain communal à la Fieffe
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- Commission communale des impôts directs
- Désignation d'un membre du CCAS suite à une démission
- Demande d'acquisition d'un terrain communal à Sainte-Anne
- Compte-rendu de la réunion de la Commission Education Jeunesse du 6 juillet 2020
- Questions diverses

SEANCE DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 15 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de La commune de La Ferrière Aux Etangs, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes du Gué-Plat, sous la présidence de Monsieur Vincent BEAUMONT, Maire.

Présents : Dominique GOURDOU, Betty GUÉRIN, Jean-Philippe BLANCHARD, Laurence LALÈS, Adjoint, Joseph COLIN, Monique POUPIN, Sylvie LBOUGRE, Flora BOURBAN, Laurence GOSSELIN, Karine ÉMERY-VALOI, Stéphane LUCAS, Luc GUILLEMINE, Chantal GOUAULT, Thierry OLIVIER et Caroline DELÉPINE

Absents représentés : Jean-Marc RAOULT, Dimitri LESAGE et Jean-Louis MARIE

Absent : /

Conformément à l'article 29 du Code Municipal Sylvie LBOUGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour

- Création d'une liaison piétonne entre le Bourg et les Castors : convention d'autorisation de travaux avec le Département de l'Orne

Les élus acceptent l'ajout du sujet à l'ordre du jour.

AMENAGEMENT DE LA 2^{ème} TRANCHE DU CENTRE BOURG : FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO

26

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée Communale que la commune a bénéficié d'un fonds de concours pour l'aménagement de la première tranche de son centre bourg.

Il rappelle également le souhait de procéder à la réalisation de la 2^{ème} tranche de l'aménagement du centre bourg (place Henri Buron) qui consiste en :

- la sécurisation des espaces piétonniers et des lieux de rencontres (aménagement d'un kiosque pour manifestations diverses),
- la sécurisation de la circulation et du stationnement des véhicules.

L'aménagement de la place Buron va permettre la mise en valeur de ce site avec la proximité immédiate de l'étang et l'amélioration du confort d'achat des commerces situés de part et d'autre de la place.

Par délibération n° 813 du 28 avril 2011, la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers a défini ses conditions d'accompagnement aux communes relatives aux dossiers d'aménagement de centre bourg.

Les travaux de la 2^{ème} tranche, estimés à 325.746,20 € HT, répondent aux exigences de Flers Agglo et peuvent par conséquent bénéficier d'un fonds de concours. Ce fonds de concours sera d'un montant de 15 %, la maîtrise d'œuvre de ce projet étant assurée par le bureau d'études de Flers Agglo.

Objet des travaux	Coût estimatif du projet	Fonds de concours de FLERS AGGLO (15 %)
Aménagement du centre bourg de la Ferrière aux Etangs (2 ^{ème} tranche)	325.746,20 € HT	48.861,93 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'aménagement du centre bourg (2^{ème} tranche) – Fonds de concours Flers Agglo.

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL NON VIABILISÉ A LA FIEFFE

27

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Communale de la demande d'acquisition d'un terrain communal à la Fieffe en vue de la construction d'une maison d'habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées : Pour: 15
Abstention : 4

- accepte de vendre 5175 m² de la parcelle cadastrée section E 540 à Monsieur et Madame Sébastien JARDIN, au prix de 8.00 € le m² de terrain non viabilisé
- dit que les frais de vente seront à la charge de l'acquéreur, qui fera son affaire du choix du notaire
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} Adjoint à signer l'acte de vente, ainsi que toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette vente.

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU C.C.A.S SUITE A UNE DEMISSION

25

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marc RAOULT du conseil d'administration du C.C.A.S
- désigne Madame Laurence LALÈS comme nouveau membre du conseil d'administration du C.C.A.S

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL A SAINTE-ANNE

31

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée Communale du courrier de Monsieur Tony CHABOT qui exerce son activité professionnelle à Sainte-Anne depuis 4 ans.

Celui-ci souhaite acquérir une partie d'un terrain communal situé en face de sa propriété afin de développer son activité.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agirait d'un lieu de stockage de containers et de véhicules.

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il s'agit d'un espace naturel situé à proximité immédiate de la chapelle Sainte-Anne. Après en avoir délibéré, décide, par vote à mains levées : Contre : 17 Abstention 2, de ne pas donner suite à cette demande d'acquisition.

CREATION D'UNE LIAISON PIETONNE ENTRE LE BOURG ET LES CASTORS : CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ORNE

32

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée Communale que, dans le cadre de la création d'une liaison piétonne entre le Bourg et les Castors, il est nécessaire de passer une convention d'autorisation de travaux avec le Conseil Départemental de l'Orne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

PROJET D'AGRANDISSEMENT D'UN COMMERCE PLACE BURON

Monsieur le Maire informe les élus que Monsieur Anthony FROGER, gérant de la superette envisage d'agrandir son commerce. Dans cette perspective il serait acquéreur de la bande de terrain située entre son magasin et la rue de La Ferté-Macé.

Monsieur le Maire indique qu'un architecte réalise actuellement une étude de faisabilité du projet. Le sujet sera revu ultérieurement.

Monsieur le Maire propose aux élus de se retrouver lors d'une réunion toutes commissions réunies, le mercredi 2 septembre 2020 à 20 heures à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 22 heures.

Signature des membres présents :

Vincent BEAUMONT, Maire	
Dominique GOURDOU, 1 ^{er} Adjoint	
Betty GUÉRIN, 2 ^{ème} Adjointe	
Jean-Philippe BLANCHARD, 3 ^{ème} Adjoint	
Laurence LALÈS, 4 ^{ème} Adjointe	
Joseph COLIN, Conseiller	
Monique POUPIN, Conseillère	
Sylvie LBOUGRE, Conseillère	

Flora BOURBAN, Conseillère	
Laurence GOSELIN, Conseillère	
Karine EMERY-VALOI, Conseillère	
Stéphane LUCAS, Conseiller	
Luc GUILLEMINE, Conseiller	
Chantal GOUAULT, Conseillère	
Thierry OLIVIER, Conseiller	
Caroline DELÉPINE, Conseillère	